



47^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur le rapport de la Haute Commissaire sur la lutte contre les pandémies

Genève, le 21 juin 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Haute-Commissaire pour la présentation de son rapport, qui recense de manière compréhensive les diverses conséquences de la pandémie de la Covid-19 sur les droits de l'homme et formule des recommandations clés pour les États. Ce rapport contribue ainsi à réaffirmer l'interdépendance des droits de l'homme tout comme la nécessité d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans le contexte de situations d'urgence sanitaire.

A l'instar de la Haute-Commissaire, la Suisse est notamment préoccupée par les attaques contre la liberté de la presse et l'indépendance de la justice ainsi que les restrictions aux droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique sous le prétexte de la lutte contre la pandémie. Nous rappelons que toute restriction aux droits de l'homme doit être nécessaire, proportionnée et non discriminatoire, avoir un objectif et une durée précis et être conforme aux obligations internationales de l'État.

Madame la Haute Commissaire,

La Suisse est préoccupée par les effets disproportionnés que la pandémie a sur les femmes et les filles ainsi que sur les personnes et groupes en situations de vulnérabilité, tant au niveau épidémiologique qu'économique et social.

Comment pouvons-nous assurer que ces personnes soient mieux protégées contre les futures crises et que les inégalités préexistantes ne soient pas davantage creusées ?

Je vous remercie.